gamentaire des Finances qui est réellement

La commission demande à la Chambre de permettre à ceux de faire l'approvisionnement de leurs bons de la caisse des dépôts et consignations, d'un emploi de 64 millions qui seront ainsi mis en circulation et qui offrent un placement de la liberté qu'on entend leur accorder, mais la moitié de ces ressources seraient perdues.

Les articles 21 à 29 sont adoptés.

Le président annonce avoir reçu une demande d'urgence pour le projet de loi de M. Cazelles, député de l'Aisne. Renvoyé à la commission.

La séance est levée à 6 heures 20.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Interpellation prochaine

M. Trarieux vient de prévenir le président du conseil qu'il avait l'intention de l'interpeller sur l'égalité des décrets qui ont organisé récemment le sous-secrétariat d'Etat aux colonies. On sait que le conseil d'Etat a annulé certaines décisions prises par le sous-secrétaire d'Etat en conformité de ces décrets.

MM. Lenoël et Isaac prendront part à l'interpellation qui sera probablement jointe lundi à celle de M. Mognet sur l'organisation du service de santé de la marine.

La commission des prud'hommes.

La commission sénatoriale des conseils de prud'hommes a entendu M. le garde des sceaux et le ministre du commerce.

Ces derniers ont insisté pour que les employés de commerce fussent justiciables des conseils de prud'hommes, ce qui n'est pas jusqu'ici l'avis de la majorité de la commission.

Les ministres ont ajouté qu'ils enverraient à la commission un nouveau texte qui pourrait servir de transaction entre l'opinion de la commission et le projet voté par la Chambre.

La Commission du budget

Paris, 9 juin. La commission du budget s'est réunie jeudi matin et a approuvé le budget des chemins de fer de l'Etat. Elle s'est constituée ensuite du budget de la justice et a décidé de siéger deux fois par jour les mardis, jeudis et samedi.

M. Dresch

Arras, 9 juin. — M. Dresch, le comm aaire de police qui a arrêté Ravachol, qu'on disait à Nogent et dans un état mental inquiétant, est venu passer une partie du congé qui lui a été accordé à Amiens, pour rendre visite à quelques parents et amis, résidant en Picardie, qu'il n'avait pas vus depuis longtemps.

Avant-hier, les Amiénois qui se trouvaient à la Fête-Dieu-Rade ont pu le voir, place de l'Hôtel-de-Ville, en compagnie de quelques personnes amies.

M. Dresch a quitté Amiens, hier, pour se rendre à Arras, où il est en ce moment.

En mettant la coupe de sa barbe, M. Dresch a suivi les conseils, équivalant à des ordres, émanant de ses chefs hiérarchiques, mais rien chez lui ne dénote la frayeur.

NOS AMIS LES ANGLAIS

Bône, 9 juin. — La perquet de Bône, avisé par dépêche de Tunis que des expéditions de poudres et 2 armes en partaient de Tunis sur la Calle et Bône, a fait saisir hier, à l'arrivée à Bône, un tonneau déclaré comme contenant du miel et renfermant des poudres et un fusil démonté.

On assure que ce genre de fraude était pratiqué depuis un certain temps.

Les poudres et les armes seraient de provenance anglaise.

Le destinataire, un indigène, a été arrêté.

Les poudres étaient réexpédiées par terre en Kabylie.

LA BANDE DE NEUILLY

Paris, 9 juin. — L'audience d'aujourd'hui a été entièrement consacrée aux témoignages relatifs aux vols commis par la bande.

Demain, réquisitoire du ministère public, et commencement des plaidoiries.

Le verdict ne sera vraisemblablement pas rendu avant samedi, dans la soirée.

LES Saint-Cyriens devant la statue de Strasbourg

Paris, 11 h. soir. — Ce soir les candidats au concours d'admission de l'école Saint-Cyr, au nombre de 1.200 environ, se sont rendus au sortir de leur dernière épreuve, devant la statue de Strasbourg, place de la Concorde. Tandis qu'un d'entre eux, grimpé sur le piédestal, flottait un drapeau, nos futurs officiers, tête découverte, entonnèrent en chœur la traditionnelle complainte des Saint-Cyriens.

Aucun incident.

L'affaire Ravachol

Saint-Etienne, 9 juin. — Biais et la fille Sèbère sont partis ce soir à deux heures pour Montbrison

Ils étaient accompagnés de quatre gendarmes.

La liste des jurés a été tirée au sort aujourd'hui; mais on croit que, contrairement à l'habitude, elle ne sera pas communiquée à la presse.

Nouvelles Étrangères

UN KRACK FINANCIER

Un passif de 137 millions

Londres, 8 juin. — On annonce ce soir que la *New Oriental Bank Corporation* a suspendu ses paiements. L'administrateur général a envoyé la circulaire suivante :

« Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que les directeurs de la Corporation, au cours d'une séance du conseil d'administration qui a eu lieu cette après-midi, ont jugé nécessaire de suspendre désormais tout paiement.

Cette mesure est motivée par la baisse de l'argent, par la nécessité toujours croissante de Grande-Bretagne d'effectuer son placement dans le pays où il y a une circulation monétaire en or; elle est aussi motivée par le fait que les capitaux ont été retirés des pays de l'Orient, par l'état du commerce en Chine, au Japon et en Australie et par la crise financière de Maurice.

Nous espérons que ces pertes pourront être comblées par une des prises pour sauvegarder l'actif de la Société.

On croit que le passif s'élève à près de 5,000,000 livres sterling (soit 137 millions 1/2) et que la principale cause de la faillite est un retrait considérable de capitaux.

L'Evening Standard, qui publie une édition spéciale, dit que le *New Oriental Bank Corporation* avait fait appel à la Banque d'Angleterre qui a refusé son concours.

Le Congrès international des mineurs

Londres, 9 juin. — A la séance de ce matin, le nombre des délégués présents était de trois cents environ. Sir Charles Dilke assiste à la discussion. Parmi les délégués, on remarque beaucoup la présence du député socialiste Thiriver, venu de Saint-Etienne.

La séance est consacrée à l'examen des articles ayant trait à l'organisation du parti, lesquels sont adoptés à l'unanimité, puis la séance est consacrée au congrès général.

Le vicomte de Tapre-Melli. — Pris du public aujourd'hui. On remarque dans l'assistance M. Wayneman, président en exercice à Paris et plusieurs membres du comité. Dehors, quelques groupes. La sentence sera prononcée à 18 heures ce soir et s'est enfui à Londres.

Une dépêche vive avait engagé sur le mode de cartouches, le vicomte de Tapre-Melli. La dépêche en question, signée de M. Lanessan, ne contenait pas d'injures, mais adressait à ce sujet aux Anglais et Allemands un ensemble de vues sur la guerre sanglante. On assure qu'elle est l'article 3 ainsi conçu :

On voyait dans les conseils des parlementaires et en conférant la nombre des sept sensations.

Cet article voté par les délégués belges, anglais et allemands, est adopté malgré l'opposition des délégués français.

Sur le mode de votation, Lassandie déclare que la délégation française s'enorcera à obtenir la voie par nationalités. Les Allemands sont encore indécis et demandent la discussion pour prendre une décision.

L'article 7 ainsi conçu « chaque nationalité aura droit dénommer un nombre de délégués qu'il lui plaît pour assister au congrès annuel » qui avait été réservé est adopté grâce aux voix des délégués Français, Belges et Allemands.

La discussion de l'article 2 touchant le travail des mineurs sous terre est reprise.

On discute longtemps sur le texte proposé par le délégué Defnet dont voici le texte : « La Fédération internationale des mineurs sympathise avec les ouvriers de toute nationalité qui descent dans les mines. »

Après des observations d'un délégué allemand, Defnet retire l'amendement. On discutera demain la question de la journée de huit heures pour les mineurs travaillant sur terre. A la fin de la séance, le président annonce que M. Lansedin, au nom des mineurs du Pas-de-Calais, apporte 3,000 fr. pour les grévistes de Durham. Le délégué anglais Wilson remercie, mais ajoute-t-il, la grève de Durham est terminée.

Toutefois, se lève-t-il de dire en homme pratique une autre grève à laquelle 13 ou 18 mille mineurs probablement prendront part va peut-être éclater bientôt.

Il ne s'agit plus d'une question de salaires, mais de renvoi d'ouvriers.

Séance demain à 10 heures.

La mort d'Emin-Pacha

Berlin, 9 juin. — D'après une dépêche privée adressée de Zanzibar au *Berliner Tageblatt*, les nouvelles de source anglaise venues par Mombasa et annoncant la mort d'Emin-Pacha sont confirmées.

AU VENEZUELA

New-York, 9 juin. — On mande de Valencia (Venezuela) au *Herald* :

« Une bataille a eu lieu près de Valencia. Elle a duré pendant quatre jours.

« Enfin, les troupes du président Palacio ont été battues et se dirigent vers Valencia.

« La situation du président Palacio est critique. »

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

MISE EN LIBERTÉ REFUSÉE. — Paris 9 juin. — M. Aithalin a définitivement refusé de mettre en liberté sous caution Mme Raynaud, qui dans les circonstances que l'on sait, a une grossesse avancée. Elle a été récemment transférée à la Santé par les bataillons de chasseurs de passage à Poissesse.

Les pertes sont considérables.

TENTATIVE DE DÉRAILLEMENT. — Le Puy, 9 juin. — Une tentative de déraillement a été commise vers 8 heures, hier, sur la ligne de Langeac à Clermont, à 1,800 mètres de la gare de Frugières-de-Pin. Des malfaiteurs ont placé sur la voie un bloc de pierre pesant plus de 120 kilos. Le mécanicien a été assez heureux pour pouvoir arrêter sa machine juste au moment où la roue atteignait l'obstacle. Il n'y a eu qu'une faible secousse.

DE PARIS A BELFORT. — Belfort, 9 juin. 1 h. 20 soir. — Ramogé, de Chantilly, gagnant la course à pied de Paris à Belfort, est arrivé à l'entrée de la ville à 11 h. 25, ce matin. La ville était pavoisée ; une foule immense a acclamé le vainqueur sur son passage.

L'état moral de Ramogé est excellent, mais il a les pieds fort malades; son pouls est normal ; son pouls, qui était au départ de 59 à 60, n'est plus, à l'arrivée, que de 56 à 200 ; sa taille, qui était au départ de 1 m. 66, n'est plus, à l'arrivée, que de 1 m. 655.

Le maire de Belfort lui a remis un bouquet et lui a adressé des félicitations.

Ramogé a été immédiatement photographié.

Belfort, 3 h. 42. — Gonnet, le garçon boucher, est arrivé second à midi treize, c'est-à-dire quarante-huit minutes après Ramogé, le gagnant du prix de Paris, le vicomte de Tapre.

Gonnet est dans un état pitoyable. C'est à peine s'il peut se soutenir, tant il est exténué, l'outre son apparence extérieure indique la souffrance.

Les personnes qui l'accompagnent l'ont frictionné avec de l'alcool camphré et lui ont fait boire du champagne.

D'après les prévisions, Peignet sera t'classé troisième. Son passage à Luxeuil a été en effet contrôlé ce matin à six heures vingt.

M. Duvel, professeur de mathématiques, a couché hier soir à Pompaire, et il a signé ce matin à Epinal au contrôle. Mais il n'est que le 3e d'après le classement actuel.

Des nouvelles du vainqueur du prix partant à la course l'adjudant Guillet tient la tête avec le n° 42.

LES SERMONS POLITIQUES

Beaume-les-Dames, 9 juin. — Le tribunal de Beau-les-Dames a condamné hier à quatre mois de prison M. l'abbé Roux, curé doyen de Vercel. Il est accusé d'outrages en chaire dans son sermon, des notes du gouvernement.

Cet ecclésiastique avait qualifié les lois sur l'enseignement de « lois scélérates et sinistres » et appelé « les malédictions du ciel sur les républicains ».

Ce n'est pas la première fois que l'abbé Roux a à répondre de ses paroles devant la justice. Il a déjà subi deux condamnations, en 1883 et en 1884, pour outrages à des magistrats et fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, et pour délit privé de traitement depuis plusieurs années.

C'est, comme on le voit, un incorrigible récidiviste.

Une dépêche du Tsar

L'Etafette a publié hier matin le texte de la dépêche qui avait été adressée au grand-duc avant son départ pour Nancy.

Elle est ainsi conçue :

Affirmer les sentiments de sincère amitié que Sa Majesté nourrit pour la personne du président de la République française et lui réitérer l'assurance de la solidarité d'intérêts qui existe entre les deux Etats et les deux peuples amis.

LA BELGIQUE

La Dynamitte à Liége

Hier matin, les frères Hanssens, propriétaires de cabarets, rue Sur-le-Mont à Liége, se trouvaient, lorsque la femme, pour faire, se rendait au commissariat de police et apporta un vieux sac bruissant de son mari, que celui-ci était détenteur de cartouches de dynamite.

Un perquisition fut immédiatement faite et on découvrit sous le toit une dizaine de cartouches. Hanssens assure qu'il se servait de ces cartouches pour pêcher et qu'il les avait achetées à Bonn et à Mannheim, en Allemagne, et qu'il en avait encore plusieurs dans les mêmes endroits.

Hanssens et Lecomte sont arrêtés.

Dernière Heure

La Grève de BARCELONE

Etat de siége probable

La situation de la grève des filateurs a encore empiré.

Les ouvriers jettent des pierres contre les ateliers. Si demain la situation prend une tournure plus grave, l'état de siége sera proclamé.

GRAVE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Londres, 9 juin. — Une collision s'est produite aujourd'hui sur le Midland Railway, près Bradford. Deux personnes ont été tuées sur le champ, une autre succomba pendant qu'on la transportait à l'hôpital; deux autres sont dans un état désespéré.

Chronique du Sport

Course vélocipédique de Lille à Saint-Amand-les-Eaux

Avant hier matin, MM. Auguste Hutin, Boucher, Swaab, Henri Gérer, Gaston Gorrée-Boutreloin, Boulbrouge, directeur du Cycle-Club Lillois, et Gaston Nadaud, directeur du Nord-Cycliste, s'étaient donné rendez-vous pour faire, en vélo, la route de Lille à l'établissement thermal de Saint-Amand en une « prendre les dispositions nécessaires pour la course vélocipédique organisée pour le 10 juillet.

Partie à 6 heures 1/2 du matin de la place Sébastopol, où stationnaient de nombreux curieux, les cyclistes sont sortis par la rue et le faubourg de Douai et se sont rendus à l'établissement thermal en passant par la Pedemontan, la Chaussée Fort-St-Marcq, Capelle, Auchy, Orchies, Beuvry-les-Orchies, Landas, Rouïll, Saint-Amand et le hameau de la Croisette.

Les cyclistes ont reçu un excellent accueil sur toute la route et y a lieu de penser que le jour de la course, l'organisation ne laissera pas à désirer.

Chronique Régionale

RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL

des Conseils municipaux du Nord

Situation avant le 1er mai

Sur 666 conseils municipaux, il y avait 329 conseils ayant une majorité républicaine.

285 conseils ayant une majorité réactionnaire.

2 conseils ayant une majorité socialiste.

En résumé :

Les élections du 1er Mai ont fait gagner à la République quarante-deux conseils municipaux dans le département du Nord non compris les deux conseils socialistes.

La réaction perd sur les élections précédentes la majorité dans quarante-quatre conseils.

Ces chiffres sont à eux seuls non pas une révélation, mais un enseignement.

Ils indiquent la marche en avant des idées libérales et démocratiques et affirment nettement et d'une façon caractéristique la dégringolade de la réaction dans le Nord.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

au Conseil de Préfecture

Audience du 9 juin 1893

Président : M. BRION. — Commissaire du gouvernement : M. GRAUN.

Le Conseil de Préfecture a commencé hier à deux heures la discussion des protestations formulées contre les élections municipales dans le Nord.

Merveille. — L'élection de M. Ducatez-Chassaing, proclamé conseiller municipal est maintenue, comme beau frère de deux conseillers.

Béthencourt. — L'affaire est mise en délibéré, l'arrêté sera rendu samedi.

Thiennes. — Le conseil rejette la protestation d'un sieur Nave.

Escaudœuvres. — Affaire en délibéré, l'arrêté sera rendu samedi.

Houthkerque. — Le conseil rejette la protestation du maire.

Verchain-Maugré. — L'élection de M. Aimé Jonglet, est annulée, deux frères ayant été élus.

Les protestations de *Maing, Salomé, Nayel, Wervicq-Sud, Wervicq, Bugnicourt, Noce, Loffre* sont mises en délibéré pour arrêtés être rendus samedi.

L'audience du 28 juin, qui comprend l'examen des élections des communes de *Jeumont, Quarouble, Hérin, Elesmes et Marquette-lez-Lille*, est remise au 2 juillet.

La séance est levée à 5 heures 40.

Nouvelles militaires, — Incrémentiel. — Par décisions ministérielles du 5 juin 1893, les officiers supérieurs dont les noms suivent ont été désignés :

Le Hoffmann, major d'infanterie hors cadre, commandant du bureau de recrutement de Reims, pour passer au bureau de Lille, en remplacement de M. Gravis, qui va rendre à la vie civile.

M. Guillaume, major du 106e régiment d'infanterie, pour passer au commandement du bureau de recrutement de Reims, en remplacement de M. Hoffmann, passé à Lille.

Chemin de fer du Nord. — A l'occasion d'un concours régional agricole et d'une grande exposition de horticulture organisées à Rouen pour le dimanche 25 juin, il sera mis en marche à cette date, au départ de Lille, un train de plaisir à marche rapide et à prix très réduits qui partira de Lille à 6 h. 30 matin et arrivera à Rouen à 9 h. 30. Ce train repartira de Rouen à 11 h. 45 soir pour arriver à Lille à 4 h. 05 matin.

L'aller et le retour auront lieu dans la même journée.

Le prix des billets, aller et retour, est de 16 fr. 65 en 1re classe et de 6 fr. 70 en 2e classe.

Chronique locale

ROUBAIX

Un électeur de prud'homme ouvrier au Conseil d'Etat. — Nos lecteurs nont pas oublié que lors de l'élection des conseillers prud'hommes ouvriers, des bruits malveillants avaient cours sur le compte du citoyen Clodomir Denonne qui ne prétendait à rien pas ouvrier mais travaillant pour son compte.

Le Conseil de Prud'hommes invalida l'élection mais M. Clodomir Denonne en référa au Conseil d'Etat. Nous venons aujourd'hui, déclarer que M. Denonne est bien conseiller prud'homme.

Voici du reste les considérants de la décision du Conseil d'Etat :

Vu la requête par le sieur Denonne Clodomir, demeurant à Roubaix, rue du Chemin-Neuf, 36, ladite requête enregistrée au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat le 22 août 1891 et tendant à ce qu'il plaise au conseil annuler un arrêté en date du 24 juillet 1891 par lequel le conseil de préfecture du département du Nord a annulé son élection au scrutin de la section ouvrière du conseil de prud'homme de Roubaix.

Ce faisant, attendu que le requérant n'a jamais été patron, n'a jamais payé patente ; qu'au contraire il a toujours travaillé et travaille encore comme ouvrier chez divers entrepreneurs ; déclarer son élection valable.

Vu l'arrêté attaqué ;

Vu la requête, ensemble les pièces du dossier ;

Vu les observations présentées par les sieurs Kowalsky et autres devant le conseil de préfecture.

Vu les observations en défense présentées par les autres de la protestation ; vu les pièces produites et enregistrées comme ci-dessus le 17 janvier 1892 et tendant au rejet de la requête par les motifs que le requérant travaille pour son compte et est en réalité un patron ; que la circonstance qu'il ne paie pas patente ne peut lui enlever cette qualité.

Vu les observations présentées par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie qui se prononce à communication qui lui a été donnée de pourvoi ; les pièces produites et enregistrées comme ci-dessus le 19 janvier 1892 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la loi du 1er juin 1853 et celle du 24 novembre 1883 ;

Ouï M. Tardieu, auditeur, en son rapport ;

Ouï M. Le Vasseur de Précourt, maître des requêtes, commissaire du Gouvernement, en ses conclusions.

Considérant qu'il résulte de l'instruction, et notamment des certificats joints au dossier que le requérant a été employé à divers travaux par des patrons différents et qu'il travaille encore chez l'un d'eux comme ouvrier ; que dans ces circonstances c'est à tort que le conseil de préfecture a refusé de lui reconnaître cette qualité et a annulé son élection comme membre ouvrier du conseil de prud'hommes de Roubaix ;

Sur le grief tiré de ce que le sieur Denonne ne serait pas citoyen français.

Considérant que ce grief, qui d'ailleurs n'a pas été reproduit devant le conseil d'Etat, est contredit par l'instruction, décide :

Art. 1er. — L'arrêté sus-visé du Conseil de Préfecture du Nord, en date du 24 juillet 1891, est annulé.

Art. 2. — L'élection du sieur Denonne en qualité de membre ouvrier du Conseil des Prud'hommes de Roubaix est déclarée valable.

Art. 3. — Expédition de la présente décision sera transmise au ministre du Commerce et de l'Industrie.

Délibéré dans la séance du 26 mars 1892 où siégaient MM. Berger, président, Chasse Grellet, Bosquet, Schnerb, Marguerie, Maynial, conseillers d'Etat, et Tardieu, audit eur, rapporteur.

A la société nationale des Beaux-Arts. — M. Wenck, peintre bien connu, né à Roubaix, a été reçu hier membre de la société nationale des Beaux-Arts.

Nos félicitations.

Le Club Nautique « Trois Etoiles » a clôturé jeudi à midi la liste des engagements pour les régates internationales de dimanche prochain.

Le nombre des société qui ont envoyé leur adhésion et surtout la quantité d'embarcations engagées dans chacune d'elles annonce un réveil du sport nautique dans la région.

Nous donnons ci-dessous la liste des sociétés inscrites :

Sport nautique de Gand, société des Régates Gantoises de Gand, Rowing Club de Gand, Emulation nautique de Boulogne, Club de Boulogne, Sport nautique d'Amiens, Sport nautique de Valenciennes, Union nautique de Valenciennes, Union nautique de Calais, Union nautique de Saint-André-les-Lille.

La grève de la société anonyme de Roubaix

Ainsi que nous l'avons dit hier, M. Olivier Branquart, adjoint au maire a tenté près des administrateurs de la société anonyme une démarche qui, n'a pas abouti.

Hier matin, à 11 heures, les grévistes se sont réunis à la coopération « la Paix » où le citoyen Branquart a rendu compte de sa mission.

Puis le citoyen Bailleul a consilié aux grévistes de persévérer dans leurs réclamations.

Vol avec effraction. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits dans la maison de M. Henri Lamare, épicier, boulevard de Mulhouse, en fracturant la serrure de la porte d'entrée.

Les individus ont enlevé : 2 kilog. de café, 5 kilog. de chocolat, 1 kilog. de laine à tricoter, 42 paires de bas, 10 bouteilles de vin, 4 litres de liqueurs, 12 boîtes de conserves, 6 boîtes de cachets, une paire de bottines en chevreau, le tout évalué à 270 francs.

M. Vancostenoble informé, a ouvert une enquête.

Grave accident. — M. Constant Craise, 30 ans, rue de la Guinguette, cour Tiberghien, 12, homme de peine au tissage Scamps, rue de l'Alma, se trouvait au 3e étage de fébrilissement mercredi, vers 7 heures du soir, lorsqu'il se mit dans le tire-sac pour éviter de descendre par l'escalier.

A une dizaine de mètres du sol les deux courroies se rompirent, précipitant Craise dans la vide.

M. le docteur Ballenghien constata que le malheureux s'était dans sa chute, fracturé la jambe droite et subi trois contusions multiples par tout le corps.

Le blessé a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Accident de voiture. — Mercredi vers 5 heures 1/2 du soir, un accident s'était produit deux chevaux, appartenant à M. Léon Rasson chevillieur, qu'conduit par MM. Louis Desquiens et Emile Desmadré, descendait la boulevard de Mulhouse, lorsque le dernier, l'abatoir avec un chargement de treize vaches.

A un moment donné un veau, ayant causé une panique chez deux de la voiture, sauta hors du véhicule faisant tomber du même coup, M. Louis Desquiens.

Un deuxième veau suivit aussitôt le même chemin et fit également tomber M. Emile Desmadré.

Ce dernier lâcha les guides qui s'embarrassaient dans l'avant-train et firent peur aux chevaux qui s'emballèrent.

Le sieur Hoerlin, témoin de l'accident, s'élança résolument à la tête des chevaux et après avoir été traîné sur un parcours de 150 mètres parvint à les arrêter.

M. Desquiens, dans sa chute, s'est fait une blessure à la jambe droite et M. Desmadré n'a reçu que des contusions sans gravité.

Les harnais ont été cassés.

Enfant égaré. — Jeudi matin, un conducteur du tramway a amené trouvait un enfant sur la Grande Place, qui déclara ne plus connaître son chemin.

Conduit en poste central, l'enfant qui paraît âgé de 4 à 5 ans, se nomme Noël Dekeyser, et faire partie de l'école de la Croix Rouge. l'enfant est vêtu d'un pantalon bleu, paletot grisâtre et il porte pataux.

Bataille de dames. — L'agent Duplat, passant rue de l'Alouette, samedi, vers 10 heures du soir, constatait une bataille.

S'étant approché, il vit deux femmes, Céline Delassé, 28 ans, rue du Grand-Chemin et Laure Bernard, 30 ans, rue du Fresnoy, lancer force coups de poing et se crêper les cheveux.

L'agent s'interposa et mit fin à la rixe en dressant un rapport à chacune des deux adversaires.

Grand concours de chiens ratiers. — Le Terrier-Club Roubaisien, établi chez M. Arthur Mesplomb place du Trichon, organise un grand concours pour le dimanche 26 juin à 4 heures précises.

Il y aura 200 francs de prix divisés en deux catégories :

1re catégorie : Chiens de 1 à 3 kilos : 1er prix, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 20 fr.; 4e, 10 fr.

2e catégorie : chiens de 3 à 13 kilos : 1er prix 50 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 20 fr.; 4e, 10 fr.

La mise est fixée à 50 francs entre du propriétaire comprise, plus les rats au prix coûtant ; chaque unitaire pourra fournir six rats.

Chaque chien aura quatre rats à détruire ; les engagements sont reçus, à partir de ce jour, chez M. A. Mesplomb, place du Trichon.

Prix d'entrée : 50 centimes pour tout monde.

Un chien enragé. — L'agent Lorthoir, étant de service à la gare, hier, vers une heure de l'après-midi, aprèt qu'un chien présentant les symptômes de la rage, fut mordu dans la cave d'une maison en construction rue de l'Alma.

L'agent trouvant en effet le chien suspect le tua et le transporta en suite chez M. Roger, vétérinaire.

Qu'il est reconnu que l'animal était atteint d'une maladie d'intestins qui aurait pu dégénérer en hydrophobie.

Bestiaux abattus du 1er au 7 juin 1892 :

40 bœufs,	12,890
60 vaches,	17,830
44 taureaux,	14,080
39 moutons,	975
57 veaux,	10,640
196 porcs,	11,297
10 chevaux,	2,687

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Dimanche 12 juin 1893, concours sur Chantilly. Prix : concours 100 fr., offert par l'Union Fédérale colombophile, au siège de la société, le Pigeon Roubaisien, établie chez M. Eggremont, rue des Vélocipèdes, 17 bis.

Mise par pigeon 1 fr. 50. Les pigeons à 50 cent. participeront aux prix d'honneur.

Toute unique à 1 fr. pour 1 pour 1 fr. 50 inscriptions.

Poules traditionnelles à 1, 2, 3 et 5 fr.

Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc double et soudée J. Rossor. Consultation obligatoire par l'appareil automatique Vandenbussche.

Mise en jeune samedi 11 juin de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

THÉ CHAMBARD Se méfier des Contrefaçons

TOURCOING

La rentrée de la Tourquenoise. — Les gymnastes de la Tourquenoise dont nous avons enregistré dans nos précédent numéros les succès flatteurs remportés au concours fédéral de Nancy, ont fait leur rentrée triomphale, dimanche dernier 4 juin, au milieu des acclamations populaires.

Bien avant l'heure du train ramenant les Tourquenois, une foule difficile à évaluer faisait elle était considérable se dirigeait vers la gare.

Grand était le nombre des porteurs de bouquet et de couronne.

Bientôt arrivent de nombreuses sociétés qui se groupent dans la cour de la gare.

Enfin le train est signalé ; encore quelques minutes d'attente. Un panache de fumée s'élève au contour formé par la voie, un coup de sifflet retentit strident. Notre excellente Harmonie municipale massée sur le quai d'arrivée attaque la Marseillaise.

Le train entre en gare.

Alors se renouvelle ces scènes d'enthousiasme difficile à décrire. Chacun se précipite, on s'emballe, on se complimente, et en un instant les gymnastes disparaissent littéralement sous les trophées de victoire.

La société est reçue officiellement à la gare par M. Dramais, secrétaire-général de la mairie qui informe le président qu'une réception les attend à l'Hôtel-de-Ville.

Les sociétés se forment en cortège qui se met en marche dans l'ordre suivant :

Deux cavaliers volontaires, MM. Beaucarne et Denet Delesclaux ; la Société des Trompettes, l'Orphéon Tourquenois, la Fanfare du Point Central, la Chorale les Trouvères, la Société gymnastique les Enfants de Tourcoing, une délégation des Crick-S-cks avec la bannière de la Société ; une délégation de la fanfare du Blanc-Seau, la fanfare du Petit-Château ; la Société de gymnastique la Jeunesse du Blanc-Seau, l'Harmonie tourquenoise et la Tourquenoise.

Il était 8 heures ; quand le cortège débouche rue de l'Hôtel de ville, il ressemblait à une véritable fourmilière et du haut du perron, le coup d'œil était véritablement superbe.

Les sociétés ayant pris part au cortège se forment en cercle, puis les vainqueurs de Nancy, gravissent les marches, ployant sous les couronnes.

Nous remarquons outre le superbe drapeau de notre société municipale, un drapeau russe et un drapeau lorrain rapportés de Nancy par nos gymnastes.

La Tourquenoise, reçue dans la grande salle des mariages par M. Hassebroucq, maire entouré de MM. Fudèle Lehoucq et Diéval, adjoints, Dumbilien, Delavalvre, Glorieux, Tack, etc., etc.

M. le Maire a complimenté les vainqueurs dans la forme suivante :

Messieurs,

Votre détermination de vous rendre au concours de Nancy ne pouvait nous laisser indifférents. Certes nous avons pu avec joie suivre de loin vos efforts et vos efforts persévérants pour former une génération virile qui est l'espoir du pays les enfants de notre cité et ceux de la France qui nous les ont alors les régions de la France.

Cependant, nous pouvions nous demander si en n'était pas un peu d'audace de votre part que d'affronter une lutte comme celle à laquelle vous venez de prendre part.

Nous sommes pleinement rassurés aujourd'hui. Les onze prix, dont un premier, que vous avez remportés sur 1.200 concurrents, constituent un triomphe dont nous sommes fiers et dont nous tenons à vous féliciter chaleureusement.

Vous pouvez être fiers de vous, vous pouvez dans un avenir prochain, la société municipale de gymnastique d'armes la *Tourquenoise* fera l'orgueil de la cité et sera classée au premier rang parmi les sociétés du même genre.

Continuez vos exercices d'émulation et de discipline, quand à nous, nous vous continuerons encouragements.

Recevez à votre tour les vives félicitations que nous vous faisons du devoir de vous adresser au nom de la ville tout entière, fière de vos succès.

Applaudissements prolongés et cris de vive l'Administration.

M. Frère, président de la Tourquenoise, répond aux paroles du maire par le discours ci-après :

Monsieur le Maire,

Messieurs les Adjoints,

Messieurs les Conseillers municipaux.

C'est un grand honneur, pour moi de pouvoir vous présenter aujourd'hui, victorieux, cette belle jeunesse au cœur ardent, à laquelle aucun effort ne coûte quand il s'agit de relever encore plus haut le drapeau de la cité tourquenoise.

Qui je suis heureux et fier de présider à ces travaux car elle porte en elle une grande vertu, celle de la reconnaissance. Du reste, que ne serait-elle pas pour répondre aux vœux d'une administration municipale qui lui prodigue ses encouragements et ses sympathies.

Oui, Messieurs, c'est à vous, c'est à ces réceptions si enthousiastes de votre part qu'on doit cette ardeur qui anime nos jeunes gymnastes et qui leur fait supporter et vaillamment les fatigues d'un voyage, de plus de 400 kilomètres et que dis-je plus profond du cœur, mardi, mille fois merci.

Permettez-moi de vous remercier aussi pour dire tingué et dévoué chef, M. Delannoy qui, depuis trois mois, n'a ménagé ni son temps, ni son travail et qui pendant ce temps, le traite et le prait que dans les exercices gymnastiques.

Avec de tels professeurs que nous, Messieurs, et un professeur comme lui, le succès, dans la voie de gymnastique et d'armes la Tourquenoise est appelée à devenir l'une des plus belles et des plus fortes sociétés de France.

Vous ne trouverez pas mes prétentions exagérées quand vous saurez que nous avons accompli sous mes travail du matin au concours simultané, la Tourquenoise a été choisie la première parmi les six sociétés qui ont eu l'honneur de travailler devant le Président de la République avec les Belges, les Hollandais, les Luxembourgeois, les Suisses et les Tchèques.

Cet honneur qu'une société rencontre si rarement dans son existence, je le reçois, c'est encore à vous que nous le devons. Aussi je vous dis encore une fois merci !

Le maire répond au discours de M. Frère par le cri de « Vive la Tourquenoise ».

Les vias d'honneur sont servis, puis après avoir donné quelques renseignements à l'administration sur le concours, le président de la « Tourquenoise » invite les sociétés à y prendre part les gymnastes un chaleureux vivat.

Chacune des sociétés représentées, remet un souvenir à la « Tourquenoise ».

Le cortège se réforme ensuite pour reconduire la « Tourquenoise » à son local rue Verte.

Les sept prix individuels ont été remportés dans l'ordre ci-après par les jeunes gens dont les noms suivent : MM. Faveur, Catteau, Rousseau, Glorieux, Demay, Holvoet et Cormant.

*

A noter qu'un accident s'est produit au concours de Nancy. Une tribune s'est écroulée et un gymnaste de la Tourquenoise, M. Martial Stock a été blessé au pied.

Il n'a pu de ce fait prendre part au concours, ce qui a été très fâcheux.

Deux importantes adjudications — Il a été procédé hier à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, salle des mariages, sous la présidence de M. Victor Hassebroucq, maire, assisté de MM. Diéval, adjoint ; Leplat et Duculombier, conseillers municipaux et en présence de MM. Leroux et Vermée, directeurs des services des bâtiments et de la voirie municipale, et Buïté, receveur municipal à deux adjudications publiques.

La première adjudication comprenait les travaux de peinture et métallique pour la consolidation des planchers et du dôme de l'Hôtel-de-Ville.

Le montant du devis était de 42,656 fr. 06.

Une seule commission a été déposée par la maison Baudet, Donnet et Cie de Paris qui a fait un rabais de 6 0/0 et a été déclarée adjudicataire.

La seconde adjudication consistait en travaux de voirie divisés en cinq lots.

1er lot. — Construction d'une chaussée pavée, rue Wattine.

Montant des travaux, 48,500 fr.

Qut soumissionné : MM. Louis Delannoy, de Tilis, rabais, 1 25 0/0 ; Veuve Baudain, Tourcoing, au prix du devis ; Alexandre Boutry, Roubaix, 0,50 0/0.

M Delannoy a été déclaré adjudicataire.

2e lot. — Construction d'une chaussée pavée, rue de l'Espérance. — Montant des travaux 87,000 fr.

Ontre soumissionnaires : Mme veuve Baudain, au prix du devis ; MM. Alexandre Bleuré, d'Hondin (Nord), augmentation de 12 0/0 ; Boutry, de Roubaix, rabais de 0 50 0/0 ; Delannoy, rabais de 1,25 0/0, déclaré adjudicataire.

3e lot — Construction de chaussées pavées, rues latérales à l'église du Sacré-Cœur, — Montant des travaux 21000 fr.

Trois soumissions déposés : MM. Delannoy, de Lille, 1,25 0/0 de rabais ; Veuve Baudain, au prix du devis ; Alexandre Boutry, 0 fr. 50 0/0 de rabais.

M. Delannoy, adjudicataire.

4e lot. — Construction d'une chaussée pavée, rue de Wasquehal. — Montant des travaux 14,500 fr.

Ont soumissionné : MM. Alexandre Boutry, de Roubaix, rabais 1,50 0/0 ; veuve Baudain, au prix du devis ; Louis Delannoy, de Lille, rabais de 4 0/0, adjudicataire.

5e lot. — Construction d'un aqueduc, rue Winoc Chotquet — Montant des travaux 1,900 fr.

Deux soumissionnaires : MM. Jules Desplanque, de Roubaix, rabais de 6 0/0 ; Augustin Mauvillier, de Tourcoing, au prix du devis.

M. Desplanques a été déclaré adjudicataire.

Une famille empoisonnée. — M. le docteur Castiaux, médecin-major à Lille, est revenu hier soir à Tourcoing et a rendu visite à la famille Cardon, rue des Piats, qu'il a interrogée, à l'effet d'obtenir quelques renseignements.

La père est toujours fort souffrant et continue à garder le lit.

Coups et blessures. — L'un des derniers soirs